



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 14 décembre 2023

Présents : Jacques **BARDIOT**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Pouvoirs : Marie-Paule **DUBREUIL** à Karine **KREMER** ; Anthony **MERCIER** à Jérôme **JOMIER** ; Carine **LAPLAINE** à Elisabeth **PLESSE**.

Absents excusés : Arthur **CASAUX**, David **GUILLAUME**, Jérôme **MERLIN**.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 novembre 2023.	Approuvé à l'unanimité
Annulation de la délibération 2023-10-05 du conseil Municipal du 21 novembre 2023.	Approuvé à l'unanimité
Déclassement du domaine public communal et intégration au domaine privé communal du terrain devant la parcelle AB54 avant cession.	Approuvé à l'unanimité
Modalités de remboursement de frais de déplacements des élus de la commune.	Approuvé à l'unanimité
Enfouissement du réseau basse tension suite au renforcement du réseau sur le poste Les Brosses.	Approuvé à l'unanimité
Présentation du Rapport Social Unique 2022.	Approuvé à l'unanimité
Mise en place du Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel.	Approuvé à l'unanimité



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 21 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un novembre, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le seize octobre 2023 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques **BARDIOT**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Elisabeth **PLESSE**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Pouvoirs : Jérôme **JOMIER** à Carine **LAPLAINE**, Arthur **CASAUX** à Anthony **MERCIER**, Marie-Paule **DUBREUIL** à Karine **KREMER**.

Absents excusés : Jérôme **MERLIN**, Alexandre **SOUDRY**.

Secrétaire de séance : Françoise **TULARS**.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2023 :**

Après la suppression d'un mot du procès-verbal du 19 octobre 2023, le conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

• **Adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents :**

Monsieur le Maire fait lecture du rapport de présentation du syndicat ainsi que la demande d'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Tronçais au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents. Le Maire expose l'intérêt pour le territoire intercommunal ainsi que pour l'étang de Goule, situé en amont du bassin versant de l'Auron. Le conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents.

• **Renouvellement de la convention Fourrière Animale avec la SPA :**

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit disposer d'une fourrière communale ou intercommunale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats errants ou en état de divagation sur

le territoire communal. Cette gestion de la fourrière peut être assurée par une association si la commune ne dispose pas de fourrière communale. Ainsi, il est proposé aux élus de renouveler la convention avec la SPA concernant la prise en charge des animaux errants et en état de divagation. Cette convention est reconduite tacitement pour une durée de trois ans, sur la base d'une contribution annuelle fixée à 1.38€ TTC par habitant pour 2024, à 1.44€ TTC par habitant pour 2025, et à 1.52€ TTC par habitant en 2026.

- **Acquisition du garage CIGAMM : études réalisées par EPF :**

Monsieur le Maire rappelle aux élus le projet d'installer les ateliers municipaux au sein de l'ancien garage CIGAMM. Le conseil Municipal autorise, à l'unanimité, EPF Smaf Auvergne à acquérir les parcelles cadastrées AD43/44/45/211/212 situées au 65 route de Paris, et autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de portage avec l'EPF Smaf Auvergne.

- **Echange des parcelles AB102 et AB32/AB91 avec Monsieur de CHARON :**

Madame TOURRET, Maire délégué de Vitray fait lecture de la lettre de Monsieur de CHARON approuvant l'échange de la parcelle AB102, actuellement à la commune de Meaulne-Vitray, avec les parcelles AB32 et AB91, actuellement la propriété de Monsieur de CHARON, ainsi que la vente du terrain devant la chapelle à la commune pour un montant de 2 000€.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cet échange de terrain ainsi que l'achat du terrain devant la chapelle.

- **Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire dans la fonction publique territoriale :**

Monsieur le Maire expose aux conseillers la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat que chaque collectivité a la possibilité d'attribuer à ses agents. Sous certaines conditions, chaque agent peut être éligible à cette prime, selon le montant de la rémunération.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder cette prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents territoriaux de la commune de Meaulne-Vitray.

- **Opération « déplacement à vélo » : quatre demandes de subvention :**

Deux dossiers ont été déposés pour des vélos et validés, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la subvention de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et la subvention de 100€ pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine.

- **Évoléa : proposition de construction de 8 logement seniors route de Montluçon :**

Monsieur le Maire présente l'étude capacitaire d'Évoléa concernant la construction de huit logements sociaux, route de Montluçon. Ces logements sont destinés aux seniors dans le cadre du projet de développement de l'habitat inclusif prévu par la commune. Monsieur le Maire précise que la création d'un tiers lieu au sein du gîte communal est prévue, permettant d'approfondir le projet de vie sociale et partagée. Le coût global de l'opération pour la construction des huit logements est estimé à 953 000€ HT soit 1 030 000€ TTC.

- **Mise à jour Commission Enfance :**

Monsieur le Maire fait appel à candidature auprès des Elus pour devenir membre de la commission enfance, mais pas de candidature parmi les conseillers municipaux.

Départ de Monsieur MERCIER.

- **Définition des zones EnR :**

Monsieur le Maire propose aux Elus de définir les zones industrielles comme étant des zones susceptibles d'accueillir des EnR. Un conseiller propose de rajouter les terrains en friches sur la commune de Meaulne-Vitray. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité ces zones.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de remerciements de la famille ROSSI
- Monsieur le Maire fait lecture de la carte de remerciements de la famille GENEST.
- Monsieur le Maire précise que les travaux de la route du Vernet sont bientôt finis.
- Monsieur le Maire rappelle le projet des logements seniors sur l'aire du Cheval Blanc, avec une prévision de travaux en 2026, il faudrait donc prévoir l'étude du tiers lieu pour 2025.
- Monsieur le Maire expose la raison de la garde des moutons sans concertation du Conseil Municipal au préalable, l'ensemble des élus approuve ce choix.
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur DE CONTENSON, Conseiller Départemental, concernant la cérémonie instituant la commune de Saint Bonnet de Tronçais comme premier village de l'Allier ambassadeur du don d'organes. Les élus proposent d'insérer le communiqué de presse joint au courrier dans le prochain Petit Meaulne-Vitray afin d'informer et sensibiliser les habitants au don d'organes.
- Monsieur le Maire fait lecture d'une demande d'installation de distributeur automatique de pizza sur la commune. Sachant que Meaulne-Vitray dispose déjà d'un boulanger qui fait des pizzas et un camion pizza qui s'installe un soir par semaine sur la place de l'Aumance, cette demande est rejetée par l'ensemble du Conseil Municipal.
- Monsieur le Maire et les élus décident de commander des jeux Circino Allier aux élèves de CM pour les fêtes de fin d'année, jeu auquel la commune a participé lors de sa réalisation, cadeaux offerts par la Communauté de Commune du Pays de Tronçais.
- Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis pour les ordinateurs et le serveur de la mairie de Meaulne, ainsi que le forfait sécurité cyberattaques proposé par l'entreprise XEFI, qui avait été retenu parmi deux devis reçus, quelques élus demandent plus de devis. Monsieur le Maire demandera d'autres devis pour comparaison.
- Monsieur le Maire décide de relancer le département concernant l'antenne du programme New Deal, demandée en janvier 2023, pour faciliter la réception des réseaux mobiles.
- Madame TOURRET, Maire délégué de Vitray, expose les différentes possibilités concernant la location de la salle de la mairie de Vitray comme espace de coworking à une entreprise de la commune.

- Le livret d'accueil pour les nouveaux habitants est sur le point de se finir, Madame CHAUSSENOT, adjointe à la communication, demande à Monsieur le Maire ainsi qu'à Madame le Maire délégué de Vitray, d'écrire un mot introduisant ce livret.
- Le Conseil Municipal s'organise pour les préparatifs du repas des aînés ainsi que des décorations de Noël.
- Monsieur le Maire annonce le début des travaux de la cuisine de la salle polyvalente de Vitray pour le 4/5 décembre 2023.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 14 décembre 2023 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,

Pierre-Marie DELANOY



La secrétaire,

Françoise TULARS